



REGLEMENT PARTICULIER

11^{ème} édition du tournoi national

« Du Roannais »

Les 3 & 4 & 5 Juin 2017

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-arbitre.

1. Le Juge arbitre principal sera « **M. Julien LAMERCERIE** » du club de Lyon (BACLY 69) et sera assisté de « Mme Maryvonne GIRARDIN » du club d'Issoire (USI 63)
2. Le tournoi est autorisé par la ligue d'Auvergne Rhône Alpes « AURA » et de la Fédération Française de Badminton « FFBaD » :
3. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés, classés dans les séries N / R / D / P / NC.
4. Les séries « N & R & D » seront regroupées en 2 :
 - * Les séries « N2 avec N3 ».
 - * Les séries « R4 avec les R5 ».
 - * Les séries « R6 avec les D7 ».
 - * La série « D8 avec les D9 ».
 - * Les séries « P avec NC ».
5. Selon le nombre de paires, une répartition des séries pourra être modifiée après l'accord des Juges-arbitre.
6. Merci de bien préciser sur la feuille d'inscription votre série demandée.
7. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton ainsi qu'à tous les pays limitrophes de la France.
8. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Les Juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

9. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence le jour du tirage au sort soit le **18 Mai 2017**.
10. La compétition est ouverte aux catégories jeunes : Minimes, Cadets et Juniors.
11. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 3 séries différentes.
12. 3 tableaux sont possibles pour toutes les séries et tableaux.
13. **TOUS LES TABLEAUX SERONT EN POULES** avec 2 sortants par poules.
14. Les simples dames & hommes sont prévus le samedi 3 Juin 2017 de 8h à 20h30.
Les remises des récompenses seront remises après chaque finale.
15. Les doubles dames & hommes sont prévus le dimanche 4 Juin 2017 de 8h30 à 20h / 20h30.
Les remises des récompenses seront remises après chaque finale.
16. Les doubles mixtes sont prévus le dimanche 5 Juin 2017 de 8h à 17h / 17h30.
Les remises des récompenses seront remises après chaque finale.
17. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
 - Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
 - Paiement effectif des droits d'engagement,
 - Joueurs inscrits dans leur série de classement. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle des Juges-arbitres, de regrouper les catégories insuffisamment représentées.
18. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges-arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés. Les matchs seront en mode calculés.
19. Les organisateurs en accord avec les Juges-arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
20. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette....).
21. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 s à l'arrêt de

jeu de 11pts et à 1min 20 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par les Juges-arbitres de la salle.

22. Le plateau de Jeu est uniquement réservé aux Juges-arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux conseillers techniques uniquement entre les sets.

23. Merci de respecter le nombre de conseillers techniques par terrain, 2 par joueur.

24. Vu la disposition de la salle et l'espace entre les terrains, le coaching sera INTERDIT entre les échanges.

25. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer aux Juges-arbitres avant son premier match du tournoi.

26. Les matchs seront autos arbitrées jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation aux Juges-arbitres. Cependant, tout joueur pourra faire appel aux Juges-arbitres, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

27. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : **Babolat n°2.**

28. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où Il pourra être engagé 2 fois par service. Le filin touché sera annoncé également « **LET** » dans l'échange.

29. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges-arbitres et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par les Juges-arbitres et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé forfait pour son match. Les matchs peuvent être lancés une heure avant.

30. En cas de forfait d'un participant, il pourra être remplacé par le premier joueur sur la liste d'attente. En cas de forfait en doubles et mixtes, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente.

31. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « **3 minutes** » pourra être disqualifié par les Juges-arbitres et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

32. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement des tenues et publicité sera affiché dans la salle au tableau d'affichage.
33. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
34. Le vainqueur du match devra remettre sa feuille bien remplie et la rapporter à la table de marque.
35. Dès leur arrivée sur le terrain, Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement sur le terrain avant le début du match, ils devront tester leurs volants avec de s'échauffer. (Test des volants, échauffements et changements de tenues). Un terrain d'échauffement est à la disposition pendant toute la compétition.
36. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 m quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Les Juges-arbitres peuvent accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
37. Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour de la compétition pourra contester auprès des Juges-arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
38. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
39. Les joueuses & joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires
40. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et les Juges-arbitre.
Au CPPH avec l'aide de « Poona » au **18 Mai 2017**.
41. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant : **Le 15 Mai 2017**.
42. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. **Le tirage au sort aura lieu le 18 Mai 2017**.
43. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail.

Le joueur forfait ou blessé pendant la compétition et après le tirage au sort du **18 Mai 2017** devra envoyer un justificatif **dans un délai de 5 jours suivant** la compétition à la Ligue d'Auvergne Rhône Alpes Badminton. **Le non-respect de cette règle entraînera une suspension de 2 mois** sur le territoire français (Tournois et interclubs). Merci de noter au dos votre nom et nom de la compétition

44. L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.
45. Le nombre de joueurs est limité aux « 400 » premières inscriptions.
46. Toute participation implique l'adoption du présent règlement particulier.
47. Les frais d'inscriptions sont de :
- 15 € pour un tableau
 - 19 € pour 2 tableaux
 - 22 € pour 3 tableaux.
48. Les remboursements et joueurs en liste d'attente seront faits uniquement le jour de la compétition. Merci aux joueurs forfaits ou en liste d'attente de venir à la table de marque afin de se faire rembourser de leur inscription.
49. Pour se faire rembourser, le ou la joueur & joueuse doit fournir un justificatif de son absence.
50. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « **11^{ème} édition nationale du Roannais** » en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges-arbitres.
51. Cette compétition est dans le circuit TOLYBAD de la saison 2016 / 2017. L'organisateur s'engage à respecter la charte « TOLYBAD » pour ce tournoi.
52. Les Juges-arbitres devront aussi respecter la charte du circuit TOLYBAD de la saison 2016 / 2017.

Juge-arbitre principal : M. Julien LAMERCERIE

Le 13 Janvier 2017



Juge-arbitre adjoint : Mme Maryvonne GIRARDIN

Le 13 Janvier 2017

